

.....t'invite à fêter ses ans à l'îlot la plaine des pirates !

Ne pas oublier :

- De prévenir de ta présence ou de ton absence avant le/...../..... au-.....-.....
- Tes chaussettes le jour de ta venue !
- Un grand sourire pour bien t'amuser !

Conditions :

Lors de l'anniversaire, les enfants ne sont en aucun cas sous la responsabilité de l'îlot, le parent organisateur et/ou les représentants légaux des enfants en restent responsables.

Nous ne conseillons pas le port de bijoux ou d'objets de valeur ou pouvant être dangereux. L'îlot ne pourra être tenu pour responsable de la perte ou du vol d'un objet personnel. Les enfants seront tenus de respecter les règles de sécurité énoncées à leur arrivée. En cas d'allergies, les parents des invités se doivent de prévenir le parent organisateur et la plaine des pirates.

